COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Olivier Sassi, nouveau directeur général de l'EPA Éco-Vallée Plaine du Var

Nice, le 31 août 2017 - Olivier Sassi a été nommé directeur général de l'Établissement Public d'Aménagement Éco-Vallée Plaine du Var par arrêté du Ministre de la Cohésion des Territoires le 30 août 2017. Il succède à Pascal Gauthier qui rejoint le service économique régional à l'Ambassade de France à Berlin.

Olivier Sassi ©EPA Eco-Vallée Plaine du Var

Olivier Sassi, 38 ans, X-Ponts, occupera désormais le poste de directeur général après avoir été directeur du développement et des projets de l'EPA Éco-Vallée de 2010 à 2014 puis directeur général adjoint de 2014 à août 2017.

Le choix de la continuité et de la stabilité...

Doté d'une connaissance approfondie des problématiques et des enjeux liés au territoire de l'Éco-Vallée et de l'ensemble des projets en cours, Olivier Sassi entend poursuivre la dynamique engagée par l'EPA sur ses chantiers d'envergure. Il prendra ses nouvelles fonctions le 1er septembre 2017.

...au moment où des projets sortent de terre et de nouveaux quartiers se dessinent dans l'espace urbain

L'Opération d'Intérêt National Éco-Vallée prend corps avec de nouvelles étapes qui s'engagent pour les projets prioritaires.

Le Grand Arénas (le nouveau quartier d'affaires international) : dans les mois à venir, vont être engagées les réalisations de l'immeuble **Connexio**, 12 000 m² de bureaux et équipements, conçu par l'architecte Marc Barani ; et **Unity**, un bâtiment de 18 200 m² de bureaux et commerces, conçu par l'agence d'architecture SCAU, en partenariat avec EDF Optimal Solutions.

À cinq minutes de l'aéroport international Nice Côte d'Azur, Grand Arénas s'organise autour d'un Pôle d'Échange Multimodal et de liaisons rapides pour créer un nœud de connexion majeur et structurant de l'Éco-Vallée. Outre le lien avec l'aéroport, il regroupera une gare ferroviaire, une gare routière et le tramway dont la réalisation est en cours.

Nice Méridia (la technopole urbaine) : deux chantiers sont en cours. **Anis** (6 750 m² de bureaux, Pitch Promotion / Laisné Roussel), **Pléiade & Odyssée** (8 700 m² de logement commandités par Amétis et Ideom et conçu par les Ateliers Jean Nouvel). Ces bâtiments impulsent la réalisation d'espaces publics nécessaires à la qualité de vie des futurs usagers

et habitants. L'aménagement de la ZAC Nice Méridia se poursuit avec la création de deux parcs urbains et de nouvelles voies destinées à desservir les premiers logements. Ce chantier débutera par la reprise de l'avenue du Docteur Robini.

Deux permis ont été obtenus : **Palazzo Méridia** (7 900 m² de bureaux et plateaux tertiaires, par Nexity Ywood / Architecture Studio) et l'**IMREDD** (Institut Méditerranéen du Risque, de l'Environnement et du Développement Durable), porté par l'université et conçu par l'architecte Marc Barani, pour un programme de 5 000 m² préfigurant un projet plus important de pôle universitaire dans Nice Méridia, favorisant la recherche, l'innovation et la création d'entreprises.

Le lauréat du projet **Destination Mérida** (70.000 m²), lieu de référence architecturale et urbaine, centralité de Nice Méridia sera désigné dans les mois à venir parmi les quatre équipes sélectionnées en mars dernier pour le concevoir. Ce nouveau quartier proposera autour d'une place animée, logements, hôtellerie et parahôtellerie, commerces et services de proximité, tertiaire et espaces verts.

Deux concertations préalables à la création de ZAC sont en cours à Saint-Jeannet et Gattières pour des projets particulièrement respectueux de l'environnement et du paysage exceptionnel dans lesquels ils s'inscrivent.

À propos de l'EPA Éco-Vallée Plaine du Var : En 2008, sous l'impulsion de Christian Estrosi, l'État a conféré le statut d'Opération d'Intérêt National (OIN) aux 10 000 hectares de la plaine du Var (120 000 habitants, 15 communes), localisés au cœur de la Métropole Nice Côte d'Azur. L'EPA Eco-Vallée Plaine du Var est chargé de procéder à toutes opérations de nature à favoriser l'aménagement, le renouvellement urbain, le développement économique et la valorisation des espaces à l'intérieur de ce périmètre. L'EPA exerce également une fonction d'ensemblier et de coordonnateur afin que le projet Eco-Vallée soit partagé avec l'ensemble des partenaires publics et privés et les collectivités (Etat, Région, Département, 15 communes et Métropole).

CONTACTS PRESSE

Manifeste : Rachel Brunella | rachel.brunella@manifeste.fr | 01 55 34 99 84 | 06 21 03 08 30
EPA Eco-Vallée Plaine du Var| communication@epa-plaineduvar.com | 06 80 61 38 62

www.ecovallee-plaineduvar.fr

Twitter : @EPA_EcoVallee